

## DELIBERATION CA046-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2020-097 du 7 octobre 2020 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN,

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;

**Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'Administration le 17 mai 2021**

**Objet de la délibération : Nouvelle offre de formation du premier cycle - Ecole supérieure d'agriculture (ESA)**

**Le Conseil d'Administration réuni le jeudi 20 mai 2021 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :**

La nouvelle offre de formation du premier cycle proposée en partenariat avec l'école supérieure d'agriculture est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 30 voix pour et 1 abstention.

Fait à Angers, en format électronique.

**Olivier HUISMAN**

*Le Directeur général des services,  
Pour le président et par  
délégation*

**Signé le 27 mai 2021**

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Affiché et mis en ligne le : 27 mai 2021**

## DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**  
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé ( <i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i> ) :	Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et gestion des entités agricoles
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation ( <i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i> ) :	Création issue d'une restructuration. Le parcours Management des entreprises agricoles (MEA) est assuré par l'ESA et était rattaché à la mention Management et gestion des organisation qui accueille également un parcours assuré par l'UA (IUT).  Pour assurer une meilleure distinction entre les deux formations, le parcours de l'ESA intègre une nouvelle mention.
Champ de formations ( <i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i> ) :	Droit, économie, gestion
Etablissements ( <i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i> ) :	
Parcours ( <i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i> ) :	Parcours Management des entreprises agricoles (MEA)
Lieux de la formation ( <i>préciser le cas échéant les délocalisations</i> ) :	Ecole Supérieure d'Agricultures d'Angers

Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	3 modalités : Formation initiale, en apprentissage et contrat de professionnalisation
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p><b>En ECTS</b> : 60 ECTS soit 1500 à 1800 h de travail dont 2 ECTS en Anglais (50 à 60 h)</p> <p><b>En heures d'enseignement (maquette, pour CM, TD, TA) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- UE 1 Communication : 70 h dont Anglais : 28 h</li> <li>- UE 2 Gestion administrative, financière et fiscale : 110 h</li> <li>- UE3 Management des opérations commerciales- 70 h</li> <li>- UE4 Management des ressources humaines – 45 h</li> <li>- UE5 Méthodes de travail et de conseil- 70 h</li> <li>- UE6 Stratégie et Environnement de l'entreprise- 60 h</li> <li>- UE7- Projet tutoré- 150 h</li> <li>- UE8- Stage ou expérience en entreprise: 12 semaines (stage) ; 31 semaines (alternance)</li> </ul>
Effectifs attendus :	30 à 35 étudiants (toutes modalités)
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Non
Accords internationaux particuliers :	Non
Conventionnement avec une institution privée française :	Ecole Supérieure d'Agricultures d'Angers
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p><b><u>1. sur des évolutions par rapport à l'évaluation HCERES :</u></b></p> <p><b>1.1.Recentrage sur les métiers de comptable-conseiller et chargé de clientèle agricole</b></p> <p>Suite au rapport d'évaluation HCERES de la campagne 2015-2016, à l'analyse des évolutions des métiers, à celle des formations antérieures (dont BTSA Acse) et à la prise en compte des retours des étudiants; à la mise en cohérence des structures de maquettes des deux parcours (MEA et MPP), la maquette LP MEA a fait l'objet de modifications présentées et validées en CFVU. Concernant les enseignements par module, ces modifications ont notamment conduit à :</p> <p><b>1. augmenter les enseignements en :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- comptabilité (32 h actuellement), afin de renforcer ces compétences attendues en premier emploi en cabinet.</li> </ul>	

- *commentaire de gestion (20 h actuellement), afin de mieux former à cet outil nécessitant d'allier une grande capacité d'analyse et une bonne capacité d'expression pour poser une juste vision de la situation économique et financière. Le comptable-conseil exposera ce commentaire, le chargé de clientèle s'en inspirera pour construire ses analyses et les transmettre à sa hiérarchie.*

- *optimisation technico-économique, fiscale et sociale ( 34 h actuellement). Dans la même finalité, les conseillers sont amenés à mieux exprimer leurs analyses dans un but d'amélioration de la situation.*

**2. introduire des nouveaux apports en lien avec les évolutions des métiers de la banque, de la gestion et de l'agriculture :** *proposer un plan de financement (4 h, interventions d'un chargé de clientèle en banque), marchés et marchés à terme ( 11 h, interventions d'un consultant spécialisé dans ces nouvelles commercialisations des matières premières par les producteurs) ; communiquer sur les réseaux sociaux (7 h, intervention d'un consultant visant à initier à la communication digitale à finalité commerciale.*

### **1.2. Partenariat UA-ESA.**

*L'Université d'Angers et le Groupe ESA - Ecole Supérieure d'Agricultures d'Angers ont établi un partenariat en matière d'offre de formation qui s'inscrit dans le cadre d'une politique de site et de complémentarité de leurs objectifs de formation.*

*La LP MEA est fortement adossée au secteur agricole et métiers de ce secteur, le groupe ESA prend en charge cette spécificité. L'IUT s'implique beaucoup dans l'animation et le suivi de la LP MEA. La responsable de la formation à l'IUT, Marianne LEFEBVRE, assure des accompagnements et évaluations sur les projets tutorés et stage. A partir de 19-20, elle assure aussi des enseignements sur la Politique Agricole Commune, sujet crucial.*

### **2. sur des perspectives d'évolution :**

*La formation forme à des métiers qui, s'ils se recoupent sur les fonctions d'accompagnement de l'exploitant dans sa gestion d'entreprise, contiennent aussi des compétences spécifiques : vision plus d'optimisation pour les conseillers en cabinet comptable, vision plus commerciale avec analyse des risques et opportunités pour les chargés de clientèle agricole, par exemple. En outre, de plus en plus de jeunes expriment le souhait de s'installer à court terme ou moyen terme, après une expérience en banque ou centre de gestion. Ainsi, une réflexion s'amorce sur l'opportunité de densifier des enseignements voire de proposer des « options » pour chaque objectif professionnel.*

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

## DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**  
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé ( <i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i> ) :	Technico-commercial
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence Professionnelle
Origine de la formation ( <i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i> ) :	Renouvellement
Champ de formations ( <i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i> ) :	Droit, économie, gestion
Etablissements ( <i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i> ) :	Université Angers (UFR ESTHUA Tourisme et culture) Etablissements partenaires (sans co-accréditation mais avec convention) :Groupe ESA – Angers
Parcours ( <i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i> ) :	<i>Parcours « Management des Activités Commerciales des secteurs horticole, agricole et alimentaire »</i> <b>Selon trois modalités</b> : Formation initiale, Formation continue, Apprentissage

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	ESA Angers
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation initiale Formation continue Apprentissage
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	446 h de formation en UE1 à UE5 dont 24h d'enseignement en anglais 140h en UE6 12 semaines minimum de stage
Effectifs attendus :	30 étudiants toute modalité de formation confondue
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	non
Accords internationaux particuliers :	non
Conventionnement avec une institution privée française :	ESA-Angers
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p><u>Différenciation plus marquée par rapport à DistriSup Management :</u></p> <p>Depuis 2015, repositionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur le métier de technico-commercial avec évolution en tant que responsable-commercial sensible aux synergies d'une approche multi-canal</li> <li>- sur les secteurs de l'agriculture (intrants et agro-équipement), l'horticulture, et l'alimentaire. Ces secteurs permettent aux étudiants issus d'un bac+2 technique (DUT GB, BTSA APV, PA, PH, GDEA,...) de valoriser leurs connaissances des produits et process de fabrication ou itinéraires techniques.</li> </ul>	

La licence professionnelle est devenue complémentaire à DistriSup Management qui forme des managers de rayon en grande distribution (alimentaire, décoration et ameublement). Dans le secteur alimentaire, les étudiants de la licence Technico-commercial évoluent pendant et après la formation au service commercial de PME ou encore dans des exploitations en vente directe.

Modules spécifiques DistriSup Management	LP Technico-commercial
Comptabilité	Economie de filière
Logistique	
Digitalisation du parcours client	Elaboration d'une stratégie webmarketing en cohérence avec les autres canaux de vente

La licence Professionnelle Technico-commercial s'attache au pilotage des différentes activités commerciales dans le respect de la stratégie de l'entreprise et moins à un management plus global de l'entreprise. Elle se différencie ainsi de la licence Professionnelle Management des entreprises d'horticulture et du Paysage.

Ce repositionnement de la licence Professionnelle Management et Distribution a été favorable à l'évolution des effectifs (29 étudiants en 2017-18 et 33 en 2018-19 contre 15 en 2014-15).

#### Profil à l'entrée :

La promotion 2018-19 a accueilli sur 33 étudiants 5 DUT (3 DUT en 2017-18). Les étudiants de l'Université et des IUT (DUT Techniques de commercialisation, GEA, Génie Biologique) sont ciblés par les actions du service communication de l'ESA. La spécialisation technique des secteurs d'activité visés rend sûrement la formation moins attractive pour des L2.

#### Place de la recherche :

L'intervention d'enseignants-chercheurs et/ou de chercheurs associés à hauteur de 10% des heures de face à face permet une ouverture sur le monde de la recherche notamment autour de l'agriculture connectée. Cette implication des chercheurs a également lieu dans le suivi de certains projets tuteurés.

#### Conseil de perfectionnement :

97% des étudiants des promotions 2017-18 et 18-19 ont participé aux évaluations des enseignements. Ils donnent leur opinion sur des pistes d'évolution des contenus dont la pertinence et la faisabilité sont analysées par les enseignants, professionnels et intervenants de la formation lors des conseils de perfectionnement.

#### Exemples d'évolutions liées aux derniers conseils de perfectionnement :

- Rajout de cours sur le business plan en 2018-19 ( en substitution des parties jugées redondantes en gestion)
- Rajout de cours Organisation d'une campagne commerciale en agriculture en 2018-19
- Organisation d'un plan d'actions commerciales en 2019-20
- Suite à une moindre demande de compétences en informatique de la part des entreprises partenaires, test du cas informatique sur Access (en 2019-20) et réorientation des heures vers la structuration d'un CRM, un audit de la solution GRC d'une entreprise (en 2020-21)
- Création d'un cas circuit cours et vente directe en 2019-20

En début de formation, les tuteurs de stage sont invités en présence de l'étudiant et d'un enseignant à identifier les compétences susceptibles d'être mises en œuvre au cours des périodes en entreprise.



L'approche par compétences peut encore être améliorée pour poursuivre la mise en conformité avec les fiches RNCP.

Place de l'Université d'Angers dans le partenariat avec l'ESA :

- encadrement et évaluation de projets tuteurés,
- suivi du déroulé de stage, évaluation des soutenances de stage
- participation aux jurys, au conseil de perfectionnement, aux différentes étapes des évaluations HCERES

Place du numérique dans la pédagogie : les étudiants ont à disposition des ressources pédagogiques sur la plateforme numérique de l'établissement (cours, tests en auto-évaluation, exercices, vidéos, notes de consignes des différentes évaluations). Les documents de suivi des périodes en entreprise y figurent également. La plateforme permet aussi le dépôt d'examens ou rapports en distanciel.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

sans objet

## DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**  
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
<p>Intitulé (En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</p>	<p>Mention Métiers du commerce international</p> <p>Parcours Marketing et commerce international des vins de terroir</p>
<p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	<p>LP</p>
<p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	<p>Renouvellement de la licence avec création de 2 parcours.</p> <p><b>Nous proposons d'ouvrir pour l'UE5 de la <u>licence pro Métiers du commerce international</u> un choix parmi deux options (chacune de 90h) : « Marketing digital » et « International wine business »</b></p> <p>L'objectif est de spécialiser les apprenants aux métiers du commerce international, soit vers le processus de commercialisation à l'international, soit vers les techniques de marketing et de communication.</p> <p>L'évolution des modes de consommation à travers le monde renforce la position de la France comme leader de l'exportation en valeur pour ses vins, spiritueux et champagnes. Les boissons alcoolisées représentent ainsi le 2<sup>e</sup> excédent commercial de la balance commerciale, derrière l'aéronautique. Par conséquent, le besoin des entreprises en métiers plus spécialisés dans le commerce aux professionnels et à l'international augmente. Parallèlement, le marché domestique est en saturation : les entreprises souhaitent augmenter la part de leur chiffre d'affaires à l'export. Le commerce à l'international requiert une excellente maîtrise de l'anglais ainsi qu'une méthodologie efficace pour aborder les spécificités de chaque pays : ce sera le rôle de l'option « international</p>

	<p>wine business », dispensé en anglais, et qui pourrait favoriser ainsi l'accueil d'étudiants internationaux.</p> <p>La seconde option « marketing digital » formera au marketing et à la communication, en soutien de l'activité commerciale export des entreprises, via la communication digitale (site internet, réseaux sociaux, réalité virtuelle, etc.) et la vente en ligne. Ce secteur est en essor et on note l'apparition de nouveaux acteurs tels que les agences de communication spécialisées, très demandeuses de profils spécialisés en marketing digital, ayant en même temps une bonne connaissance de la fabrication du vin.</p>
<p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	<p>Droit, Economie et Gestion</p>
<p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p>Pas de co-accréditation.</p>
<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.A.S)) :</p>	<p><b>Parcours Marketing et commerce international des vins de terroir</b></p> <p>avec deux options : « <b>Marketing digital</b> » et « <b>International wine business</b> »</p>
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Université d'Angers, Faculté des Sciences</p> <p>École Supérieure d'Agricultures d'Angers-Loire</p> <p>CAH de Dronten aux Pays-Bas pour les étudiants en semestre 1 à l'international.</p>
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Formation initiale.</p> <p>Accueil d'étudiants en contrats d'apprentissage et en contrat de professionnalisation (10 à 15). Effectif d'alternance : 25%</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>437h hors stage et projet tuteuré.</p> <p>Nombre d'heures d'enseignement en langues étrangères : UE4 : 20h UE5 - Option International wine business : 90h Pour les étudiants effectuant le 1er semestre de la formation dans une école partenaire des Pays-Bas le CAH de Dronten : l'intégralité de ce semestre de formation est délivrée en langue anglaise.</p>

Effectifs attendus :	<p>30 à 40 étudiants.</p> <p>Effectifs des 4 dernières promotions :</p> <table border="1" data-bbox="751 367 1321 533"> <thead> <tr> <th data-bbox="751 367 1054 405">Année universitaire</th> <th data-bbox="1054 367 1321 405">Effectif total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="751 405 1054 434">2017-2018</td> <td data-bbox="1054 405 1321 434">38</td> </tr> <tr> <td data-bbox="751 434 1054 463">2018-2019</td> <td data-bbox="1054 434 1321 463">36</td> </tr> <tr> <td data-bbox="751 463 1054 492">2019-2020</td> <td data-bbox="1054 463 1321 492">41</td> </tr> <tr> <td data-bbox="751 492 1054 533">2020-2021</td> <td data-bbox="1054 492 1321 533">27</td> </tr> </tbody> </table>	Année universitaire	Effectif total	2017-2018	38	2018-2019	36	2019-2020	41	2020-2021	27
Année universitaire	Effectif total										
2017-2018	38										
2018-2019	36										
2019-2020	41										
2020-2021	27										
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Non										
Accords internationaux particuliers :	<p>Possibilité d'effectuer le 1<sup>er</sup> semestre de la formation dans une école des Pays-Bas le CAH de Dronten partenaire de l'ESA. Ce semestre, dédié au commerce international permettra également de renforcer les compétences linguistiques des étudiants. Pour ce groupe d'étudiants un 3<sup>ème</sup> semestre de stage long à l'étranger suivi de la soutenance d'un mémoire aboutira à l'obtention du titre d'European Engeneer Degree (Bachelor néerlandais)</p>										
Conventionnement avec une institution privée française :	<p>Convention signée entre l'université d'Angers et l'ESA (Ecole supérieure d'agricultures) pour la mise en œuvre de cette LP. La Licence professionnelle est mise en œuvre à l'ESA par ses enseignants et enseignants chercheurs (unités de recherche GRAPPE et LARESS). La part des enseignements faite par les enseignants-chercheurs de l'université atteint 10%</p>										
<p>On trouvera ici :</p> <p>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></p> <p>La dimension internationale a été renforcée. Des études de cas et des exemples dans différents vignobles dans le monde sont désormais pris en compte pour les travaux dirigés, les dossiers et les travaux pratiques de dégustation et connaissance des vins.</p> <p>L'ouverture de l'option International Wine business, entièrement enseigné en anglais, permettra de renforcer encore plus cette dimension internationale à travers l'acquisition de compétences spécifiques pour commercialiser des vins à l'étranger et de ce fait la spécificité de cette licence professionnelle. Il est par ailleurs fortement conseillé aux étudiants de se préparer à l'évaluation WSET, consistant en une approche systématique de la dégustation et une formation sur les vins du monde entier, une session de niveau 2 est planifiée en juin lors de la présence des étudiants à l'ESA. Cette formation complémentaire est facultative, les étudiants intéressés doivent s'acquitter des frais d'inscription au WSET qui viennent en plus des frais d'inscription pour la licence professionnelle.</p> <p>Le conseil de perfectionnement propre à la licence professionnelle Marketing et commerce international des vins de terroir, réunissant l'Université, l'ESA et des représentants d'entreprises se réunit en juillet. A cette période, les étudiants sont partis à l'étranger ou dans leur premier emploi. En revanche, leurs avis collectés lors des bilans annuels sont systématiquement intégrés dans les conseils de perfectionnement et visent à apporter des améliorations à la formation.</p>											

- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Pas d'option acces santé

## DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**  
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé ( <i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i> ) :	Agronomie
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation ( <i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i> ) :	Renouvellement avec restructuration suite à l'entrée d'un enseignement en Anglais sur l'option sélection et expérimentation
Champ de formations ( <i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i> ) :	STI
Etablissements ( <i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i> ) :	
Parcours ( <i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i> ) :	Parcours Techniques et technologies du végétal, trois options :  Agroécologie  Conduite de culture  Sélection expérimentation

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Université d'Angers, Faculté des Sciences École Supérieure d'Agricultures d'Angers-Loire
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation ouverte à l'Apprentissage (temps plein) et à la formation continue
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	450h de présentiel dont 24h en anglais Et environ 90h en anglais dans l'option sélection expérimentation
Effectifs attendus :	50 (Conduite culture 20/agroécologie 20/ sélection et expérimentation 10)
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	néant
Accords internationaux particuliers :	Accord avec une école néerlandaise (CAH de Dronten) pour un double diplôme : un groupe d'étudiants de la LP suit les cours du 1er semestre dans cet établissement et le 2e semestre à Angers. Un 3 <sup>ème</sup> semestre d'études leur permet d'obtenir le Bachelor néerlandais (European Engineer Degree) en sus de la LP.
Conventionnement avec une institution privée française :	Conventionnement avec l'ESA Angers-Loire, qui assure la majorité des enseignements, ainsi que le suivi pédagogique des étudiants. Les interventions des enseignants chercheurs de l'université sont de 9.10%)
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>Face à une demande des entreprises sur des compétences en anglais concernant les domaines de la sélection et de l'expérimentation, l'option Sélection Expérimentation est proposé en anglais. (Environ 90h)</p>	

Cela permet également à la licence pro mention Agronomie, d'accueillir des étudiants internationaux, et d'offrir une continuité d'enseignements en anglais pour les étudiants issus du programme EED (pays bas).

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :



## DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**  
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé ( <i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i> ) :	Mention Commercialisation des produits alimentaires
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation ( <i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i> ) :	Renouvellement à l'identique de la LP  A l'issue de la formation, le titulaire de la licence professionnelle devra être capable de maîtriser les circuits de commercialisation dont les circuits courts, promouvoir les produits locaux et diversifiés et dynamiser les filières (accompagnement-conseil), travailler ou entreprendre dans la transformation de la production agricole (risques, réglementation, outils de pilotage...).
Champ de formations ( <i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i> ) :	STI
Établissements ( <i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i> ) :	Pas de co-accréditation
Parcours ( <i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i> ) :	Un seul parcours : Produits Locaux et Circuits Courts (VITAL)
Lieux de la formation ( <i>préciser le cas échéant les délocalisations</i> ) :	Toutes les activités se déroulent à l'ESA - Ecole Supérieure d'Agricultures Angers Loire

Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation initiale uniquement										
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	De l'ordre de 600 heures dont 60 h en anglais. L'enseignement en langue anglaise est commun aux étudiants de la LP VITAL et aux étudiants internationaux d'une école néerlandaise partenaire de l'ESA (AERES de Dronten) accueillis durant le semestre 2 à l'ESA.										
Effectifs attendus :	20 à 30 étudiants Effectifs par année de formation : <table border="1" data-bbox="751 792 1321 949"> <thead> <tr> <th>Année universitaire</th> <th>Effectif total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2017-2018</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>2018-2019</td> <td>18</td> </tr> <tr> <td>2019-2020</td> <td>18</td> </tr> <tr> <td>2020-2021</td> <td>20</td> </tr> </tbody> </table>	Année universitaire	Effectif total	2017-2018	12	2018-2019	18	2019-2020	18	2020-2021	20
Année universitaire	Effectif total										
2017-2018	12										
2018-2019	18										
2019-2020	18										
2020-2021	20										
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	non										
Accords internationaux particuliers :	Dans le cadre d'un partenariat entre l'ESA et l'école néerlandaise (AERES de Dronten), des étudiants internationaux qui suivent un Bachelor aux Pays-Bas (Diplôme « European Food Business ») sont accueillis durant le semestre 2 de la LP. Ce semestre d'études est inclus dans le cursus en 4 ans proposé par l'école néerlandaise.										
Conventionnement avec une institution privée française :	Convention signée entre l'Université d'Angers et l'ESA. La LP est mise en œuvre à l'ESA par ses enseignants et enseignants-chercheurs du département Sciences et Techniques des aliments et bio-ressources et du laboratoire de recherche GRAPPE. La part des enseignements faite par les enseignants chercheurs de l'université est d'environ 10%.										

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

**Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :**

Pas d'option accès santé